

GRATUITE & OBLIGATOIRE



Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

“ Le coût de la scolarité ne doit pas être un frein pour réussir ses études, alors la Région améliore le pouvoir d'achat des familles avec la Carte Jeune : livres gratuits, 1^{er} équipement “pro” gratuit, ordinateur portable... La Carte Jeune c'est l'atout gagnant. ”



LA CARTE JEUNE RÉGION

MODE D'EMPLOI

À SAVOIR

Certaines aides sont modulées en fonction des ressources des familles et de la formation. Cette carte peut ainsi servir à l'accès à la restauration scolaire et aux établissements.

La carte Jeune Région est nominative, avec photo, et elle accompagne chaque jeune tout au long de sa scolarité ou de sa formation.

IMPORTANT

La Carte Jeune Région est à conserver d'une année sur l'autre. Chaque année, un sticker est fourni avec la carte. Il permet de l'actualiser.

CONTACTS UTILES
www.cartejeune.laregion.fr
Tél. : 05 32 30 00 40

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse
22, bd du Maréchal Juin
31405 Toulouse cedex 9
05 61 33 50 50

Montpellier
20, rue de la Poméranie
34054 Montpellier cedex 2
04 67 22 80 00

@occitanie | laregion.fr

La Carte Jeune Région est cofinancée par l'Union Européenne, L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.



LA CARTE JEUNE RÉGION : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles.

C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéens.e.s d'Occitanie.



CARTE JEUNE RÉGION: MODE D'EMPLOI

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéen.ne.s inscrit.e.s dans un établissement situé en Occitanie, que ce soit en :

- > Lycée public ou privé sous contrat d'association avec l'État,
- > EREA (Établissement régional d'enseignement adapté),
- > Maison familiale et rurale,
- > Association ASEI (Agir-Soigner-Éduquer-Insérer), pour les jeunes lycéens,
- > E2CR (École de la 2^e Chance Régionale).



ZOOM

Les stagiaires de la formation en Écoles de la 2^e Chance Régionales (E2CR) peuvent être éligibles à :

- l'aide à la lecture de loisirs de 20 €,
- loRdi.

QUELLES AIDES DIRECTES ?

Retrouvez l'ensemble des dates et détails sur www.cartejeune.laregion.fr

LE PRÊT DES LIVRES SCOLAIRES PAPIERS OU NUMÉRIQUES À TOUS LES LYCÉEN.NE.S



LA GRATUITÉ DU 1^{ER} ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL pour que les élèves disposent tous du même équipement de qualité.



loRdi pour tous



L'AIDE À L'ACHAT D'UNE LICENCE SPORTIVE (UNSS) DE 15 € ET L'AIDE À LA LECTURE DE LOISIRS DE 20 €.



NOUVEAUTÉ :

- > Carte Jeune Région, l'application mobile à télécharger
- > Bons Plans pour des événements culturels, sportifs et touristiques
- > Environnement : parrainer un arbre et soutenir notre écosystème



CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1

TOP DÉPART EN JUIN !

Rendez-vous dès le 2 juin 2020 sur www.cartejeune.laregion.fr rubrique "demander sa Carte Jeune Région". À savoir : des pièces justificatives sont à fournir (voir liste sur le www.cartejeune.laregion.fr)

2

... QUELQUES SEMAINES PLUS TARD

Dès validation du dossier, la Carte Jeune Région est envoyée au domicile du lycéen.ne, avec un identifiant et le sticker pour l'année à coller à l'emplacement réservé à cet effet.

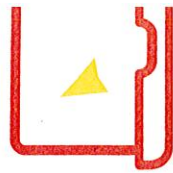
3

> RDV EN SEPTEMBRE

Pour bien commencer la rentrée, la Région organise la distribution des manuels scolaires et du 1^{er} équipement selon la formation.

+ d'infos sur

www.cartejeune.laregion.fr



ZOOM SUR loRdi

Il est nécessaire d'être en possession de la Carte Jeune Région. En effet : pour les lycéens publics labellisés numériques : la Région s'occupe de tout, elle commande et fait livrer dans le lycée. Pour les élèves inscrits dans un lycée non labellisé ou dans un lycée privé : RDV sur «votre espace jeune» sur le site www.cartejeune.laregion.fr

Attention : les commandes se font du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020 pour tous les bénéficiaires.

Pensez à actualiser votre situation (justificatif à fournir : attestation de paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire de l'année en cours ou Avis d'imposition le plus récent) avant de commander loRdi.

L'aide à l'acquisition de loRdi n'est valable qu'une seule fois au cours de la scolarité ou de la formation.

Le montant de la participation personnelle est communiqué au moment de la commande.

TRANSPORT SCOLAIRE

La Région est autorité organisatrice des transports interurbains et scolaires.

Attention : il est nécessaire de posséder une carte transport, pour l'instant différente de la Carte Jeune Région.

Les inscriptions se font en ligne-début juin 2020 directement sur www.sia.laregion.fr

Pour toutes questions relatives aux transports scolaires, s'adresser aux Maisons de la Région. Liste disponible sur www.laregion.fr/Les-Maisons-de-Région

